

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Espace Belledonne

Jeudi 26 avril, Saint Mury Monteymond

Bernard Michon, Président de l'Espace Belledonne accueille l'ensemble des participants et les remercie d'être venus à cette Assemblée générale.

Un accueil local est assuré par Madame Le Maire de Saint Mury Monteymond, Isabelle Curt.

Bernard Michon procède ensuite à la distribution des pouvoirs :

- Agnès Menuel, Conseillère Départementale, donne pouvoir à Christophe Engrand, Département de l'Isère
- Anne Trégloze, élue aux Adrets, donne pouvoir à Martin Koenig, Scènes Obliques
- Brigitte Vialette, élue à Saint-Jean le vieux, donne pouvoir à Christian Flandinet, élu à Saint-Jean le vieux
- Johan Chemin, Au fil de Belledonne, donne pouvoir à Sandrine Rosset-Boulon Belledonne, Education Environnement
- Christiane Lehmann, Vice-Présidente Espace Belledonne, donne pouvoir à Bernard Michon
- Jean-Claude Raffin, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne chargé du Scot, donne pouvoir à Jacqueline Dupenloup, Communauté de communes du Canton de la Chambre
- Nadine Veyret-Lotito, élue à Saint-Martin d'Uriage, donne pouvoir à Jean-Yves Josserand, élu à Saint-Martin d'Uriage.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

Le Président présente ensuite l'équipe technique de l'Espace Belledonne à l'assemblée :

	Missions	Thématiques suivies	Stagiaires
Margaux MAZILLE	Directrice communication	Culture Gestion partagée Mobilités	Elie BOCHATON Marion CHAUMONTET
Valérie SCHEFFER (0.5 ETP)	Gestionnaire administrative et financière		
Loris SUBIT	Chef de projet du programme Leader	Forêt Pastoralisme (PPT) Biodiversité	Laurie BIENNE
Sylvie PEREZ	Responsable administrative, financière et juridique du programme Leader		
Valérie LUCAS	Chef de projet tourisme – Espace valléen	Tourisme	
Charlotte DOUCET	Animatrice agricole (salariée de la Chambre d'Agriculture de l'Isère)	Agriculture	

L'ensemble des points à l'ordre du jour est illustré par un diaporama joint au présent compte-rendu.

1^{ère} partie :

Assemblée générale statutaire

❖ Rapport moral 2017 du Président

Cf. document joint au compte-rendu

❖ **Rapport d'activités 2017 et perspectives 2018**

Cf. document joint au compte-rendu ainsi que le diaporama.

Interventions :

Christophe Engrand, vice-président de la Communauté de Communes du Grésivaudan en charge du tourisme, précise que les financements de la Communauté de Communes dédiés au tourisme ont été augmentés et il remercie le Président, Francis Gimbert.

Il présente 3 actions engagées par la Communauté de Communes du Grésivaudan, menées en étroite collaboration avec l'Espace Belledonne :

- Schéma des APN (Activités de Pleine Nature)
- Réflexion autour des 7 Laux et du Haut Bréda
- Réflexion sur la promotion du massif de Belledonne

Stéphane VERDET, président de l'association Montagne Nature et Homme, témoigne du soutien de l'Espace Belledonne au projet des Yourtes de Yayla.

Défendant des valeurs communes autour de la montagne, l'association Montagne Nature et Homme a été accompagnée en 2011 par des structures et associations locales pour l'installation d'un camp de base pour les activités d'accompagnement en montagne : 2 yourtes ont ainsi été implantées sur la commune du Pontet. L'Espace Belledonne, dans le cadre du programme Leader, a soutenu le projet d'amélioration de l'hébergement en 2017 en cofinancement du Département et de la Région.

❖ **Rapport financier 2017**

Cf. diaporama.

Monsieur Vincent Bouvier, expert-comptable, indique que la situation financière de l'Espace Belledonne est meilleure que l'année précédente malgré un déficit de 11 800 € qui s'explique par :

- Le non-paiement des cotisations de membres de l'Espace Belledonne. Une nouvelle relance sera réalisée par l'équipe technique en mettant en copie les délégués Espace Belledonne des communes concernées ;
- Les charges financières dues aux emprunts et retards de paiement ;
- Des subventions non perçues (modifications en cours d'exercice et donc sous-financement).

Une bonne gestion de l'équipe technique a permis de transférer les marges là où il y avait des manques. Au regard du contexte (retard du programme Leader), Bernard Michon indique que la situation est plutôt saine.

Au niveau de l'activité globale, on constate une hausse d'activités malgré une dynamique plus générale de baisse du budget.

En termes de trésorerie, les difficultés persistent avec la nécessité de renouveler un emprunt en 2017. Au 31/12/2017, 328 000 € de subventions sont encore non perçues des années 2015, 2016 et 2017. Bernard Michon rappelle que l'année 2017 a été très compliquée en termes de trésorerie avec des retards de paiement des salariés et une crainte de devoir stopper les activités de l'association.

Intervention d'Emilie Bonnivard : La Région AURA a fait beaucoup d'effort pour verser au plus vite les subventions régionales. Concernant les financements européens, ils sont versés par l'Agence de Service et de Paiement, service de l'Etat, et ces versements ne dépendent donc pas de la Région. Cependant cette dernière a mis en place des avances de trésorerie pour les territoires en difficulté, dont Belledonne. Le déblocage des fonds européens devrait avoir lieu au cours de l'année 2018.

❖ **Rapport 2017 du commissaire aux comptes**

Monsieur Loïc Brousse commissaire aux comptes informe l'assemblée qu'il certifie les comptes de l'année 2017 sans réserve. Il rejoint aussi les remarques faites par Monsieur Vincent Bouvier sur l'amélioration de la situation par rapport à 2016 et de meilleures perspectives pour 2018.

❖ **Présentation de l'effet levier par Jean-Jacques Billaz, trésorier**

A travers différents graphiques, Jean-Jacques Billaz présente la répartition des financements de l'Espace Belledonne et rappelle la grande dépendance de l'association à ces partenaires dont les intercommunalités.

Il indique que certaines collectivités n'ont pas versé leur cotisation et sollicite les délégués de l'Espace Belledonne pour réguler cette situation qui pèse sur la trésorerie de l'association.

L'effet levier de l'Espace Belledonne : Répartition des subventions par interco : largement dominé par Grésivaudan

Pour 1€ de cotisation habitant → 12,56€ de financement public pour le territoire

Le Président de l'Espace Belledonne met les rapports au vote de l'assemblée :

- ❖ *Pour le rapport financier 2017 : vote de l'assemblée à l'unanimité*
- ❖ *Pour le rapport 2017 du commissaire aux comptes : vote de l'assemblée à l'unanimité*
- ❖ *Pour le rapport moral 2017 du Président : vote de l'assemblée à l'unanimité*
- ❖ *Pour le rapport d'activités 2017 et les perspectives 2018 : vote de l'assemblée à l'unanimité*

Le Président remercie l'assemblée pour ces différents votes.

❖ **Adhésion des Guides et Accompagnateurs de Chamrousse (ex : Maison de la Montagne) :**

Philippe Halot, Président de l'association a postulé il y a un an environ. Continue son développement notamment à travers son adhésion. Grand enthousiasme à contribuer au projet de territoire.

2^e partie de l'Assemblée générale :

Un nouvel élan pour le projet de territoire de Belledonne

L'Espace Belledonne s'est aujourd'hui engagé dans une nouvelle dynamique avec notamment la signature d'un contrat de partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, lui permettant de poursuivre la mise en place d'actions structurantes sur le massif durant 3 ans tout en conservant son statut de préfiguration de Parc naturel régional. Ces actions s'articulent autour de l'enjeu de gestion partagée des ressources et des activités de montagne et se déclinent selon 6 thématiques :

❖ la conciliation des activités et pratiques :

L'Espace Belledonne initie un projet sur les démarches de conciliation des activités humaines et de la faune sauvage à travers 3 activités (pastoralisme, tourisme et chasse) et 3 espèces (loup, bouquetin, tétras-lyre). Les objectifs sont l'élaboration d'un protocole de gestion partagée et la définition des conditions de son déploiement ; de positionner Belledonne comme territoire d'expérimentation et d'améliorer le partage d'informations dans une logique d'une responsabilité partagée de la gestion de ces ressources ;

❖ la biodiversité :

Avec un objectif de départ d'élaboration d'un Atlas de biodiversité à l'échelle de Belledonne, l'Espace Belledonne souhaite se saisir de l'opportunité d'un Contrat Vert et Bleu. Ce dernier, plus ambitieux, comprend en effet une phase de diagnostic (avec l'identification des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques assurant la connexion entre les réservoirs de biodiversité, et des zones à enjeux) ; et une phase plus opérationnelle avec la définition d'un plan d'actions visant à préserver et/ou rétablir la biodiversité.

❖ la culture :

La culture est au cœur du développement et de la vie du territoire. L'Espace Belledonne souhaite poursuivre et consolider ses actions en faveur du maintien et du renforcement de la vitalité sociale du territoire.

Il s'agit de déployer le projet Belledonne et Veillées avec une nouvelle programmation 2018 et la nouveauté du jumelage entre communes accueillant des veillées.

L'objectif est également de faire de la culture une vraie porte d'entrée dans la mobilisation citoyenne locale autour du projet de territoire de Belledonne, avec une opération pilote de partage d'initiatives culturelles et citoyennes.

❖ les mobilités :

L'accessibilité des territoires de montagne est devenue particulièrement stratégique du fait d'une interdépendance toujours plus forte avec les vallées et les agglomérations. Au cœur de la vie des habitants, elle conditionne leur choix de lieu d'habitation. Elle conditionne également l'implantation d'activités économique ; et elle est centrale dans la stratégie touristique. Le transport représente par ailleurs un enjeu environnemental majeur en termes de consommation énergétique des territoires, de qualité de l'air ou encore de consommation de l'espace. Ainsi, l'objectif est de dresser un diagnostic, à l'échelle de Belledonne, des besoins, des pratiques et attentes des habitants et des clientèles touristiques en matière de déplacements ; et de l'offre de mobilité. Une analyse des enjeux et de la gouvernance territoriale doit permettre ensuite d'apporter des premiers éléments de réponse sur le positionnement de l'Espace Belledonne et sur l'écriture d'un projet de territoire « quelles mobilités montagne-vallée et montagne-montagne de demain ».

❖ la forêt et l'agriculture :

L'enjeu est de mieux appréhender ces filières économiques, mais également de mesurer les services écosystémiques rendus par ces espaces, l'impact de ces activités en termes d'aménagement, d'ouverture des paysages, de maintien de lien social, de biodiversité, ou encore d'alimentation...

Un travail partenarial s'est engagé visant l'élaboration de stratégies agricoles et forestières partagées pour Belledonne.

Ce contrat pluriannuel est décliné en programmations annuelles.

La Région soutient, d'une part, l'animation transversale via la ligne Parc, à hauteur de 270 000 € pour 3 ans, et d'autre part, les opérations thématiques, via les lignes classiques à hauteur de 285 000 € pour 3 ans.

Intervention de Madame Emilie Bonnavard, député de Savoie et conseillère régionale

Co-construction du contrat : des axes déterminés ensemble en fonction des objectifs de la région et des problématiques propres au territoire, tout en laissant une certaine liberté à l'association.

Place importante accordée à la mobilité mais aussi à la culture. Accent également sur la filière bois qui possède un gros potentiel sur le territoire.

Région présente dans d'autres contrats :

Espace Valléen (engagement conséquent de la région)

Co-financeur des PPT, de LEADER.

Difficulté de porter des fonds européens pour les associations, car tout remonte par un outil nationalisé (logiciel Osiris), problématique bien prise en compte par la région.

Félicitations pour une belle réussite malgré les difficultés.

Intervention de Bernard Michon, président de l'Espace Belledonne

Il remercie Emilie Bonnavard pour son investissement au nom de la Région.

Sur les mobilités - Intervention de Bruno Caraguel, vice-président de l'Espace Belledonne et conseiller municipal de Theys

Sur les mobilités : nouvelle thématique pour l'Espace Belledonne.

Importance du diagnostic : très bon accueil des intercommunalités

Invitation à la soirée débat le 12 juin à la Ferrière sur la question de la mobilité ... et au forum de restitution

Sur la biodiversité - Intervention de Jean-François Duc, membre du Bureau de l'Espace Belledonne, conseiller départemental de Savoie, vice-président de la communauté de communes de Cœur de Savoie

Cœur de Savoie, située en zone prioritaire (Y Chambéry, Grenoble, Albertville et carrefour Chartreuse, Belledonne, Bauges), s'est saisie de l'opportunité Contrat vert et bleu proposé par la région.

Vraie démarche partenariale : 14 partenaires (DDT, région, département, Espace Belledonne, Bien-vivre en Val Gelon, représentants chasse et pêche, ...)

Difficulté : définir des actions concrètes et définir le porteur. Importance du consensus (pas réglementaire mais volontaire).

Les prises de parole :

Emilie Bonnivard, député de Savoie et conseillère régionale

Félicitation pour le travail déjà effectué. Importance de la visibilité qui va être apportée.

Stéphane Verdet, président de l'association Montagne, Nature et Hommes

Il questionne l'articulation des axes du contrat avec les autres projets (ex : LEADER)

Jacqueline Dupenloup, maire de Saint Alban des Villards

Elle rappelle la situation très difficile face à l'augmentation des attaques de loup, qui ne concernent plus uniquement les ovins et souligne l'importance que l'Espace Belledonne s'investisse dans cette problématique là à travers le projet de gestion partagée. Bernard Michon indique que la situation est bien connue de l'Espace Belledonne et c'est pour cela qu'elle s'engage sur cette problématique. Bruno Caraguel précise qu'il est important que les élus locaux se saisissent de la question. Emilie Bonnivard revient sur le champ lexical, il semble important d'insister sur la préservation du pastoralisme lorsque l'on s'adresse aux éleveurs.

Alain Durand, maire de la Rochette

Concernant les mobilités, il rappelle l'importance de cette thématique pour la vallée des Hurtières et questionne sur le calendrier de travail et la suite qui sera donné après le contrat de partenariat avec la Région en 2020. Bruno Caraguel répond que la problématique ne sera pas abandonnée après 2020 et que le relais sera pris par d'autres financements si nécessaire. Emilie Bonnivard rappelle la difficulté de travailler sur les mobilités à cause du découpage des intercommunalités, et donc le rôle central de médiateur d'Espace Belledonne qui travaille à une autre échelle et permet une approche par bassin de vie.

❖ Présentation des rencontres Osons Belledonne !

Bernard Michon présente les rencontres Osons Belledonne. Ouvertes à tous, habitants, travailleurs, résidents, elles sont une occasion d'échanger, de partager, d'approfondir la réflexion commune sur 6 thématiques qui sont au cœur de l'avenir de Belledonne : les mobilités, la forêt, l'agriculture, la biodiversité, le tourisme et la culture.

Les différents échanges qui se seront tenus lors de ces soirées-débats feront l'objet d'une restitution lors d'un Forum programmé le mercredi 14 novembre prochain à La Rochette.

Le Président de l'Espace Belledonne clôt l'Assemblée générale en remerciant encore une fois l'ensemble des personnes présentes et invite chacun à poursuivre les discussions autour du buffet de produits de Belledonne.

